

Exemples de remboursements Confort

Les exemples ci-dessous s'appliquent à la situation la plus courante. Les hypothèses retenues pour la construction des exemples sont les suivantes : Patient adulte, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés. Les niveaux et limites des remboursements sont détaillés dans le tableau des garanties.

	PRIX MOYEN PRATIQUÉ OU TARIF RÉGLEMENTÉ	REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE	REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE (MUTUELLE LMP)	RESTE À CHARGE	PRÉCISIONS ÉVENTUELLES
Hospitalisation					
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00€	0,00€	20,00€	0,00€	Tarif réglementaire (forfait journalier en médecine, chirurgie et obstétrique)
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00€	271,70€	135,85€	23,45€	Prix moyen national de l'acte pour un œil
Optique					
Equipement optique : Monture + 2 verres unifocaux	345,00€	4,45€	252,96€	87,59€	Prix moyen national de l'acte Verres simples
Dentaire					
Détartrage	28,92€	20,24€	8,68€	0,00€	Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	538,70€	75,25€	193,50€	431,20€	Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaire	538,70€	75,25€	193,50€	431,20€	Prix moyen national de l'acte
Aides auditives					
Aide auditive par oreille	1476,00€	180,00€	620,00€	676,00€	Prix moyen national de l'acte
Soins courants					
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00€	16,50€	7,50€	1,00€	Tarif conventionnel Reste à votre charge la participation forfaitaire de 1€
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00€	20,00€	9,00€	1,00€	Tarif conventionnel Reste à votre charge la participation forfaitaire de 1€
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres	56,00€	15,10€	18,40€	22,50€	Prix moyen national de l'acte Dont la participation forfaitaire de 1€ qui reste à votre charge



LES MÉNAGES PRÉVOYANTS
Santé • Prévoyance • Prévention

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité - N°SIREN 785 151 689 - Siège social : 7 - 11 rue Albert Sarraut - 78000 Versailles

